

FICHE DE DONNEES DE SECURITE selon 91/155/CE

Présentation et règles de rédaction conformes à la norme NF T 01 102 et à la norme internationale ISO/DIS 11014	
<p>1. IDENTIFICATION DU PRODUIT</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom du produit Distributeur N° D'appel d'urgence 	<p>ECT PHOS P75 Préparation pour le traitement des eaux industrielles</p> <p>EAUX COLLECTIVES & TRAITEMENTS 80, Impasse de SERPOLET, ZAC ATHELIA II 13600 LA CIOTAT</p> <p>TEL : 04 94 87 53 96 - FAX : 04 94 87 60 92 CENTRE ANTI POISON : 01.40.37.04.04</p>
<p>2. COMPOSITION/INFORMATION</p> <p>SUR LES COMPOSANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Nature chimique Composants ou impuretés contribuant au danger Classe de produit 	<p>Détartrant et désoxydant à base d'acides</p> <p>Acide phosphorique C > 25 % N° CAS : 7664-38-2</p> <p>C Corrosif. R 34 S 26-45</p>
<p>3. IDENTIFICATION DES DANGERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Principaux dangers Risques spécifiques 	<p>R34 : provoque des brûlures Attaque de nombreux métaux en formant des gaz inflammables : hydrogène. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>
<p>4. PREMIERS SECOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Mesures de premiers secours 	<p>Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau au moins 15 minutes en écartant bien les paupières. Consulter un ophtalmologiste.</p> <p>Contact avec la peau : Enlever tout vêtement souillé ou élaboussé. Consulter un médecin.</p> <p>Ingestion : Faire boire 3 ou 4 verres d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin sans délai. Si des vomissements se produisent, continuer à donner de l'eau. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.</p>
<p>5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens d'extinction conseillés Dangers spécifiques Méthode particulière d'intervention Protection des intervenants 	<p>Tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés. Formation d'hydrogène et de gaz inflammables. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome.</p>

<p>6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précautions individuelles • • Précautions pour la protection de l'environnement • Méthodes de nettoyage 	<p>Appareil respiratoire autonome et gants résistants aux agents chimiques. Enlever et laver immédiatement tout vêtement souillé.</p> <p>Eviter l'évacuation dans les eaux de surface et le réseau d'égouts.</p> <p>Enlever le produit perdu à l'aide d'un absorbant inerte et transporter vers un endroit sûr. Enlever le reste avec beaucoup d'eau. Pour de grandes quantités, enlever le produit immédiatement et le stocker dans des fûts adéquats.</p>
<p>7. MANIPULATION ET STOCKAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation • Stockage 	<p>Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.</p> <p>Conserver le récipient bien fermé. Tenir à l'écart des bases. Assurer une ventilation adéquate.</p>
<p>8. CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipement de protection individuelle 	<p>En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire autonome. Gants en PVC, lunettes de sécurité, vêtement de protection.</p>
<p>9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspect • pH à 20°C • Température de changement d'état • • Point éclair • Danger d'explosion • Masse volumique • Solubilité 	<p>Légèrement jaune limpide <1 en solution 1% dans l'eau : 1,5 Fusion : -20°C Ebullition : 135°C environ Ininflammable Non applicable 1570 kg/m³ Miscible dans l'eau à 20°C.</p>
<p>10. STABILITE ET REACTIVITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stabilité • • Réactions dangereuses • • Conditions à éviter • • Produits de décomposition dangereux 	<p>Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.</p> <p>Avec les bases.</p> <p>Eviter les températures supérieures à 200 °C.</p> <p>Formation d'oxydes de phosphore pour des températures supérieures à 200°C.</p>
<p>11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toxicité aigüe 	<p>DL₅₀ (rat): 1500 mg/kg Le produit est corrosif et peut provoquer des maux de</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Effets locaux 	<p>gorge, une insuffisance respiratoire, des rougeurs et brûlures en cas de contact avec la peau. Peut provoquer des nausées an cas d'ingestion.</p>
<p>12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Persistance/dégradabilité • Ecotoxicité 	<p>Biodégradable. Diluée fortement le produit est un engrais pour les plantes.</p> <p>Complètement et rapidement soluble dans l'eau. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>
<p>13. ELIMINATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidus • Emballage souillé 	<p>Solutions au pH bas à neutraliser avant l'évacuation. Contacter les autorités locales compétentes.</p> <p>Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour recyclage, récupération ou élimination.</p>
<p>14. INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT</p>	<p>Transport ONU N° 1805 RTDM RID /ADR OMCI IATA Maritime Aérien Classe 8 8 8 8 Groupe, chiffre GPE EMB GPE EMB ou page. 17c</p> <p>Etiquettes(s) 8 8 8 8</p> <p>Code danger 80 80</p> <p>Code matière 1805 1805 1805 1805</p>
<p>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</p>	<p>Etiquetage : Symbole C Corrosif R34 : Provoque des brûlures. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).</p>
<p>16. AUTRES INFORMATIONS</p>	<p>Cette fiche complète la fiche technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>indice n°1 du 14/03/01</p>